

L'avènement d'Abbas Hilmi II au trône et les grandes puissances. La diplomatie austro-hongrois

Krisztián KOMÁR
Université de Szeged

L'avènement d'Abbas Hilmi au trône en Egypte – et ses circonstances – est un événement important de plusieurs points de vue, non seulement de celui du pays et de la région plus restreinte, mais aussi de celui des grandes puissances présentes en Egypte. Le tiraillement autour de l'avènement de ce jeune homme au trône a montré que la Grande Bretagne était prêt à défendre les territoires qu'elle tenait, contre le sultan sous sa sauvegarde, mais aussi contre son rival colonial, la France, pays contre lequel elle était même prêt à assumer un éventuel conflit armé, comme elle l'avait fait à Fachoda. A ce point, il s'avère que, malgré les promesses, l'occupation anglaise d'Egypte n'est pas que provisoire, et que le gouvernement du pays insulaire va contrôler tous les domaines de la vie, puis, à l'éclate de la grande guerre, il prendra aussi toutes les commandes.

La politique extérieure de l'Autriche Hongrie se mêle également dans cette situation tendue autour de l'avènement, et malgré qu'elle cherche à rester dans la neutralité, elle marque inconsciemment son opinion à plusieurs sujets, et à travers de son consul partial envers les Anglais, elle prend le parti du jeune khédive (vice-roi) et de Lord Cromer, délégué général anglais en Egypte. Mais avant de traiter ce sujet, il est important d'aborder la question des antécédents de l'événement.

En 1798, l'expédition militaire de Napoléon a bien bouleversé ce pays au bord du Nil, immobile depuis des siècles, et a poussé d'un jour à l'autre à l'âge moderne, où il s'est immédiatement trouvé dans le champ de vision des grandes puissances.¹ Cet intérêt a été renforcé par l'apparition de Mohammed Ali, qui, malgré l'aspect despotique de son gouvernement, a établi le système gouvernemental et administratif d'un État moderne, et est devenu, avec son armée, un personnage important de la région et un rival de son seigneur, à savoir le sultan. Sa tentative a fait faillite, pourtant à la Convention de Londres, en 1840, il a réussi à assurer le pouvoir sur le pays à soi-même puis à ses successeurs, au firman du sultan en 1841. A partir d'ici, les Alides ont occupé le trône des pharaons pour plus d'un siècle, jusqu'à la révolution égyptienne en 1952, certes ils n'ont jamais réussi à atteindre l'indépendance totale.² Jusqu'à l'avènement d'Abbas Hilmi au trône, il faut souligner trois événements qui avaient une influence primordiale sur les

¹ Sur l'expédition de Napoléon voir : Ágnes Pécsi, *Egy tudományos hadjárat: Napóleon Egyiptomban*, Budapest, 1995

² Sur Mohammed Ali et la Convention de Londres voir : László J. Nagy, *Az arab országok története a XIX–XX. században*, Bp., 1997, pp. 27-30

relations internes et externes du pays. Le premier était sans doute la construction du Canal de Suez, grâce à laquelle Egypte est devenue une des stations de transit les plus importantes dans le commerce international – surtout dans celui de la Grande Bretagne. Le deuxième était la faillite de l'Etat causée par les frais de construction du canal, et l'établissement du système de contrôle financière par plusieurs grandes puissances, alors que le troisième était l'occupation anglaise en 1882, et le soulèvement nationaliste qui l'avait précédé.³ Après 1882, une situation intéressante – bien qu'elle ait été considérée provisoire par tout le monde – s'est produite alors : juridiquement le sultan est resté le souverain du territoire, et c'était toujours lui qui a renforcé les vice-rois égyptiens au trône, alors que c'était la Grande Bretagne qui a repris la direction véritable de la politique interne et externe du pays. Cette situation disparate s'est terminée en 1914, par le déplacement d'Abbas Hilmi II, quand l'Angleterre a véritablement détaché le territoire de l'Empire Ottomane, et l'a fait devenir sultanat, signalant son indépendance de la Sublime Porte.

Quand un matin, le 7 janvier 1892, dans son palais de Héliouân, le vice-roi Taufik est soudainement mort en pneumonie bilatérale, le pays devait élire un nouveau souverain.⁴ A priori, cela ne posait aucun problème, puisque plusieurs firmans de sultan même garantis par les puissances européennes avait réglé l'ordre de l'héritage. Le premier était le firman de sultan du 13 février 1841, qui avait assuré le règne des héritiers de Mohammed Ali sur le pachalik d'Egypte et sur les territoires du Nil. L'ordre de l'héritage a été réglé à ce moment selon le système du séniorat. C'est ce système qui a été changé le 15 juin 1866, avec un accord des cinq puissances, par un décret qui a remplacé le séniorat par le majorat, c'est-à-dire on a exigé que l'héritier ait 18 ans, et, suivant le schéma européen, le premier-né a eu droit à l'héritage.⁵ Cela permettait d'éviter les intrigues continues du harem et la possibilité d'influencer le souverain mineur.⁶ Ce décret a été complété par le firman de 1873, selon lequel le successeur du khédivé Taufik a pu être son fils aîné, Abbas, à condition qu'il ait 18 ans accomplis. Dans le cas contraire, il faut établir une régence.⁷ Le candidat a résidé, au jour de la mort de son père, à Vienne, en tant

³ Sur les événements ci-dessus voir : József Somogyi, *A Szezei-csatorna, I-II. rész*, In: *A Tenger*, 1929, pp. 275–283. et pp. 359–381 ; Rathmann Lothar, *Neue Aspekte des Arabi-Ausstandes 1879 bis 1882 in Ägypten*, Berlin, 1968 ; István Kubik, *Egyiptom gazdasága*, Bp., 1979, pp. 18–24 ; Mommsen, Wolfgang, *Imperialismus in Ägypten. Der Aufstieg der ägyptischen nationale Bewegung, 1805–1956*, München – Wien, 1961, pp. 21–84

⁴ D'abord, la cour avait marquée cette maladie en simple rhume, ainsi, après sa mort, des bruits ont couru, selon lesquels, la mort du vice-roi n'était pas naturelle, et il avait été empoisonné. *HHStA PA XXXI. 12 Ägypten*, Kairo, le 11 janvier 1892, No. 2 A–C, Heidler à Kálnoky ; Hasenclever Adolf, *Geschichte Ägyptens im 19. Jahrhundert, 1798–1914*, Halle, 1917, p. 418

⁵ Hasenclever, pp. 177–178

⁶ Heinrich Stephan, *Das heutige Aegypten. Ein Abriss seiner physischen, politischen, wirtschaftlichen und Cultur Zustände*, Leipzig, 1872, pp. 151–156

⁷ Earl of Cromer, *Abbas II*, London, 1915, pp. 1–2, et Haus-, Hof- und Staatsarchiv (HHStA), Wien, *Politisches Archiv (PA)*, XXXI. 12. Ägypten, Kairo, den 11. Jänner 1892, No. 2, B. Egreggi à Kálnoky, strictement confidentiel.

qu'étudiant au Therezianum.⁸ Dès qu'il a été informé de la mort du khédive, il a pris les mesures de son retour, pour succéder immédiatement à son père. En revanche il n'y avait pas de navire égyptien à sa disposition, ainsi le conseil des ministres égyptien a demandé le consul général chevalier Károly Egreggi Heidler, siégeant à Alexandrie, à faire des démarches auprès du gouvernement austro-hongrois, afin d'assurer un navire spécial pour l'héritier du trône, tandis que Abbas est parti de Vienne pour Trieste.⁹ Cette hâte a eu plusieurs raisons. D'une part – certes, pour un temps très réduit – le frère du khédive Taufik s'est offert parmi les candidats possibles, d'autre part le conseil des ministres égyptien a retenu le courrier au sultan sur la mort du khédive – probablement pour attendre le départ d'Abbas (finalement, par une forte pression française, le conseil a bientôt abandonné cette tendance). On a pu confier l'organisation du voyage du successeur à la Monarchie, parce qu'elle n'a pas eu de tels intérêts stratégiques dans le pays des pharaons que l'Angleterre et la France – qui, par ailleurs, avaient une relation assez tendue l'une avec l'autre. Naturellement, cette solution a aussi été évidente parce que le successeur résidait en Autriche-Hongrie, et pour des raisons politiques, Sir Evelyn Baring (Lord Cromer) lui-même a demandé que ce soit la Monarchie qui pourvoit au voyage du khédive.¹⁰ Cette demande a été exaucée, et on a mis le navire marin Ferdinand Maximilien de l'Autrichien Lloyd, à sa disposition, avec l'escorte militaire assurée par François-Joseph.

Pour des raisons météorologiques, le navire a eu un retard de deux jours, et des navires français et anglais se sont mis à sa recherche, quand le 18 janvier, il est arrivé dans le port d'Alexandrie. Après la réception solennelle, le successeur s'est retiré dans le palais Ras el- Tin, d'où le lendemain il est parti pour le Caire, afin de participer à la réception officielle organisée dans le palais Abdin.¹¹

Les événements diplomatiques ne sont pas non plus cessés pendant le voyage du successeur, puisque toutes les parties concernées en Egypte cherchaient à retourner le changement du souverain en sa propre faveur. La puissance la plus forte présente dans la région, l'Angleterre a encouragé le changement de trône sans à-coups, pour pouvoir garder et continuer la politique qu'elle avait suivie depuis 1882, et dans laquelle Taufik s'est montré un très bon partenaire, ainsi la Grande Bretagne a pu espérer à juste titre que

⁸ Il a commencé ses études en 1887, à l'âge de 13 ans, mais après la mort de son père et après son retour en Egypte, il ne les a jamais terminées. Angstner Rudolf, *Die Habsburger-Monarchie und Ägypten. Eine Bestandaufnahme*, In : Österreich und Ägypten : Beiträge zur Geschichte der Beziehungen vom 18. Jahrhundert bis 1918, Schriften des Österreichischen Kulturinstitutes, Kairo, 1993, Band IV, pp. 25-26

⁹ HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, le 8 janvier 1892, No. 4, télégramme de Heidler au KÜM.

¹⁰ HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, le 18 janvier 1892, No. 3. C. Heidler à Kálnoky

¹¹ Il a été accompagné par deux savants et 4 officiers, avec, parmi eux, le suisse Louis Rouiller, professeur de droit international du khédive à l'Académie de l'Est à Vienne, qui a été, jusqu'à sa mort, un conseiller très important du souverain. Plus tard, on a remercié officiellement les membres de l'escorte de leur service. HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, le 11 janvier 1892, No 8, télégramme de Heidler, HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, 18 janvier 1892, No 3, Heidler à Kálnoky, et *The last Khedive of Egypt, Memoirs of Abbas Hilmy II*, Translated and edited by Amira Sonbol, Lebanon, 1998, p. 65

le jeune Abbas continuerait cette politique. Cependant la France, avec le soutien de la Russie, a essayé de mettre « la situation sans roi » à contribution d'améliorer ses positions dans la région. Ainsi, elle a appuyé le sultan qui cherchait à récupérer une partie de son pouvoir en étranglant les droits du jeune candidat de vice-roi, et a essayé d'exercer des pressions sur Abbas afin d'agrandir ses autorités égyptiennes.

C'est l'Angleterre qui a fait des démarche en premier, quand deux heures après la mort du khédivé Taoufik, Sir Evelyn Baring a déjà expédié 22 télégrammes, démarrant ainsi l'action diplomatique du pays insulaire, afin de promouvoir le changement de trône sans à-coups. L'élément le plus important de cette action était « le firman d'investiture du sultan » qui a légalisé le personnage et les autorités du nouveau vice-roi. Cependant l'Angleterre a dû être très vigilante, parce que son objectif consistait à renforcer et non à affaiblir la Sublime Porte contre les Russes. La France agissait d'une manière amicale envers l'Empire Ottomane, et d'une manière sérieuse envers le gouvernement égyptien, certes la chance de soutenir un éventuel candidat contre Abbas a été très réduite. Ceci n'était pas le cas, que prouve le fait que le consul français et russe ait aussi légitimé le nouveau vice-roi, et Carnot, président de la France a exprimé ses compassions au gouvernement et ses félicitations à Abbas.¹² Le sultan – de l'aveu des mémoires d'Abbas Hilmi II – a aussi fait ses démarche sans retard. Il a félicité le jeune homme avant même son arrivée à Trieste, et lui a conseillé d'aller tout de suite, avant son voyage en Egypte, à Constantinople. Le jeune a refusé cette proposition, parce qu'il a reconnu les dangers d'un tel voyage. Même si on ne l'avait pas « gardé » dans le pays, sans doute, il fallait prendre en considération qu'on aurait imposé le jeune, qui ne connaissait pas suffisamment les rapports du pays, à passer une convention ou une obligation désavantageuse pour lui.¹³

La réponse, à savoir le télégramme de Djevad, grand vizir est rapidement arrivé de Constantinople, et, à priori, elle légitime le changement du trône.

Le grand vizir a affirmé : « *J'ai exposé à Sa Majesté Impériale le Sultan qu'en vertu du Firman réglant l'hérédité du Khédivat d'Egypte, la succession de feu Thewfik Pacha est dévolue à Son fils aîné, S. A. Abbas Pacha Helmy, et qu'en attendant Son arrivée en Egypte, Votre Excellence aura, avec le concours de ses collègues, la direction de l'administration du pays. Sa Majesté Impériale a donné Ses ordres dans ce sens (pios cercával) ; je m'empresse de vous en informer.* »¹⁴

Malgré tout cela, plusieurs questions se sont posées concernant le personnage d'Abbas. La première était la question de la majorité, puisque – comme on l'avait déjà mentionné –, la condition de l'avènement au trône était que le khédivé ait 18 ans. Cependant, Abbas Hilmi est né au 14 juillet 1874, c'est-à-dire il aurait dû attendre encore six mois jusqu'à son avènement. Dans cette période un comité de régents aurait régné à sa place, auquel – déjà à cause des membres délégués – certains auraient pu exercer leur pression. L'argument des Anglais était qu'on comptait une année selon l'ère musulmane, et une année civile n'avait que 354 jours. Ainsi, le jeune avait atteint sa majorité le 24

¹² HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, le 11 janvier 1892, No 2, B. Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

¹³ *The last Khedive of Egypt*, p. 64

¹⁴ *Journal Officiel du Gouvernement Égyptien* 19^{me} Année, Samedi 9 Janvier 1892, No. 5

décembre 1891, deux semaines avant la mort de son père, et l'héritage ne présente aucune difficulté.¹⁵ Cependant le gouvernement, quant à lui, a affirmé que le khédivé a atteint sa majorité cinq jours avant la mort de son père, et à cette occasion, prétendument, on a dit la prière dans les mosquées, pourtant le gouvernement a avoué de ne pas avoir effectué l'investiture obligatoire. La France ne s'est pas prononcée sur l'affaire, mais « *selon certains milieux français chauvin, pour qui la politique de la République est toujours très modérée – et qui refusent l'affirmation qui compte selon l'année cave – le khédivé n'est pas encore majeur [...].* »¹⁶

Finalement tout le monde a accepté que le khédivé soit majeur, et la diplomatie austro-hongroise a aussi pris un rôle intéressant dans cette affaire. Le 16 août 1890, la Monarchie Austro-Hongroise et l'Égypte ont signé un contrat bilatéral de commerce et de navigation. La Convention, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1891, a assuré que les citoyens et les produits des deux États pouvaient entrer librement dans tous les ports, et jouissent des mêmes droits que les citoyens et les produits du pays concerné. Le contrat a mentionné une large gamme des produits, permettant ainsi l'élargissement du commerce entre les deux pays. Ainsi, à cette époque la Monarchie est devenue la troisième, quatrième partenaire commercial de l'Égypte.¹⁷ Avec le contrat, l'Autriche-Hongrie a été le premier à contracter avec de telles conditions, et a augmenté la sympathie envers cet État. L'ambiance favorable a été aussi influencée par la visite de plusieurs membres de la famille du khédivé aux pays de la couronne Habsbourg : en 1869 Taoufik a rendu visite à Vienne, Abbas Hilmi II a suivi ses études au Theresianum, ainsi que son frère, le prince Mohammed Ali et d'autres jeunes de la famille du khédivé. Il n'était point surprenant que le consul a trouvé que la situation du gouvernement commun au bord du Nil a été encourageant.¹⁸

Le contrat commercial a été une des raisons pour laquelle, le 13 juillet 1891, dans la cour au Caire, le consul hongrois a remis le Grand-croix de l'Ordre François-Joseph à Abbas qui était en train de passer ses vacances d'été dans la cour. Lors de la cérémonie, que le khédivé a entouré de « *toute pompe possible* », Heidler a affirmé : « *Son Excellence est entré dans l'année de sa majorité.* » C'est cet acte qui a été suivi par les Anglais, et ont nommé Abbas ferik, puis pacha, et à partir d'ici, Abbas a été traité de majeur. « *Notre Grand-croix a ainsi créé la majorité pour le khédivé, et cela est actuellement très rentable.* »

L'un des obstacles les plus importants a été donc éliminé, pourtant le problème n'était point entièrement résolu. La date de la légitimité de la souveraineté du khédivé était

¹⁵ Earl of Cromer, *Abbas II*, London, 1915, pp. 1-2.

¹⁶ HHStA PA XXXI. 12 Ägypten, Kairo, le 11 janvier 1892, No 2, B. Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

¹⁷ Die Handelsverträge Österreich-Ungarns. Separatarausgabe des österreichischen wirtschaftspolitischen Archivs. Herausgegeben vom k. k. Handelsministerium, Wien, 1909, pp. 265-270.

¹⁸ HHStA PA XXXI. 11 Ägypten, Kairo, le 18 mai 1891, No. 47, A-F. Heidler à Kálnoky, et Angstner Rudolf, Die Habsburger-Monarchie und Ägypten. Eine Bestandaufnahme. In: Österreich und Ägypten : Beiträge zur Geschichte der Beziehungen vom 18. Jahrhundert bis 1918. Schriften des Österreichischen Kulturinstitutes. Kairo, 1993, Band IV, pp. 25-26.

toujours douteuse. A l'avis des Anglais, le nouveau vice-roi obtient le trône, selon les firmans de réglementation de l'héritage précédents, après la mort de son père, tandis que selon la Sublime Porte, c'est son admission, c'est-à-dire le firman d'investiture du sultan qui légitime le pouvoir du khédivé.

Cependant, il était évident, que le seigneur légal du khédivé, Abdelhamid II, imposerait des conditions avant l'envoi du firman, comme il l'avait déjà essayé auparavant. Avant l'avènement de Taoufik au trône, en 1878, il a cherché à rapporter les permissions de l'Égypte à quatre points – au niveau de la primogéniture, de l'effectif de l'armée, de la liberté de contrats commerciaux et de l'appellation des prêtres. A ce temps, avec une collaboration franco-anglaise (les Français prenaient, à cette époque, la partie d'Égypte), les modifications importantes ont été empêchées. Par ailleurs, le sultan avait le droit de composer le firman d'investiture comme il le voulait, c'est-à-dire il avait la possibilité de diminuer les droits du khédivé. Toutefois, la délégation turque en Égypte a trouvé que ceci était possible, malgré le fait que l'Angleterre a officiellement annoncé qu'elle s'y opposerait. Cependant, le sultan devait manœuvrer d'une manière prudente, puisqu'il n'avait pas l'intérêt de modifier le status quo contre ce pays insulaire.¹⁹

Ils ne se sont pas donc pressés à composer le firman d'investiture, mais certains événements ont donné l'impression de diminuer les droits du nouveau vice-roi. L'antécédents de cette impression consistaient dans le fait que l'armée turque est entrée au côtes du péninsule de Shina, et a occupé Dubbah. Bien que le gouverneur de Médine ait nié qu'il avait reçu des ordres à occuper des territoires égyptiens, et qu'il ait confirmé qu'il allait bientôt replier ses troupes, la question se posait si cela n'a pas été une opération consciente. La preuve est bientôt arrivée, dans la forme d'une question. La Sublime Porte a demandé le gouvernement égyptien, pourquoi il a autorisé l'installation sur les territoires sur lesquels il n'avait que des droits d'administration.

Ensuite, d'après les rapports sur l'installation, fournis par le pacha Moukthar, gouverneur des territoires voisins turques, et le délégué de la Sublime Porte en Égypte, le sultan a envoyé un délégué, le pacha Rustem à Lord Salisbury, et lui a communiqué que les firmans d'investiture des khédives ne sont valables que sur les anciennes frontières, définies dans le firman de 1841, ainsi les occupations d'Égypte sont illégales.²⁰ Ce document de 1841 a complété la description des territoires et de l'héritage de Mohamed Ali par un plan annexe. A ce qu'on a dit, ce plan avait représenté les frontières d'Égypte comme une ligne droite d'Arish à Suez. Le problème était tout simplement que ce plan s'est perdu. Selon Lord Cromer, il s'était consumé dans l'incendie qui avait démoli une grande partie des archives égyptiennes, et malgré que le firman d'investiture s'ait rapporté à ce plan au sujet des frontières, la partie turque ne pouvait pas non plus présenter son propre exemplaire.²¹

¹⁹ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 18 janvier 1892, No. 3, C. Heidler à Kálnoky

²⁰ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 21 mars 1892, No. 9, C. Heidler à Kálnoky, confidentiel

²¹ Le texte du firman concernant les frontières : „je t'accorde le gouvernement de l'Égypte dans ses anciennes limites telles qu'on les trouve dans la carte qui t'est envoyée par mon Grand Vizir actuellement en fonctions”. In: Hasenclever, p. 446

On a donc répondu au sultan que lors de l'investiture en 1879, non seulement les frontières avaient été définies, mais aussi les „territoires annexés”. La Sublime Porte était d'accord avec cet argument, mais à son avis, ces territoires n'étaient que Soudan, Messua et Zeyla, et pas le péninsule de Shina et les côtes d'Arabie, d'Akaba à Hedjaz, puisque ceux-ci, elle ne les avait offerts qu'à Mohamed Ali, pour assurer le passage des pèlerins égyptiens à Mecque.²²

Le rôle principal de la querelle a, bien sûr, été joué par l'Angleterre et non pas par l'Égypte, pour le pays insulaire, la protection des intérêts égyptiens n'avait pour but qu'assurer sa propre certitude géopolitique. Les territoires d'Arabie peu habités n'avaient aucun avantage pour le khédivé, cependant les soulèvements des tribus beduins de l'arrière-pays pour la protection du pèlerinage étaient un bon prétexte pour que la Grande Bretagne intervienne, d'une manière indirecte, à la politique intérieure égyptienne. L'Angleterre ne voulait en aucun cas abandonner la partie d'Ouest du péninsule de Shina à la Turquie, mais la garder sous son contrôle, entre les frontières égyptiennes, car ce territoire avait une importance primordiale du point de vue du contrôle du Canal de Suez.²³ Bien évidemment, il a été hors question que l'Angleterre soit ouverte à la moindre concession dans le sujet de la propriété du trajet le plus court pour l'Inde.

Ainsi, l'administration britannique aurait voulu que la Sublime Porte définie les frontières d'Égypte selon les frontières de 1841, sur les territoires entre el-Arish – Suez – Akaba. En revanche, cela a été impossible, puisque le sultan n'a eu aucun penchant à cette solution, d'autant plus qu'il a aussi été soutenu du côté français et anglais. Cependant, le délégué du sultan n'est toujours pas arrivé avec le firman, en augmentant encore l'inquiétude.

Il est à ajouter que, d'une façon intéressante, le cible de ce comportement des deux pouvoirs n'était pas le sultan, mais l'Angleterre, et il est évident que l'auteur de la tactique était la France. Après 1882, les Français ont eu du mal à accepter que le pays modernisé lors de l'expédition de Napoléon, avec une aide française, puisse être perdue. Leur premier échec s'est produit en 1840, avec la Convention de Londres, où leur bénéficiaire, Mohamed Ali a dû supporter une grande défaite politique. L'occupation de 1882 a été un désastre encore plus importante, qui – de plus – d'abord a été approuvée de leur côté, mais qui, à cause de leur tactique tardant, a finalement été effectuée par l'Angleterre seule, qui a acquiert ainsi la priorité le long du Nil. Bien que les Anglais aient trouvé que l'occupation ne serait que provisoire, pour les Français, il était humiliant de voir que sans l'accord du délégué général anglais, ils ne pouvaient quasiment rien faire en l'Égypte francophile, et leur ascendant sur le khédivé a vite perdu de son importance. Leur amour-propre a aussi été amoindri par le fait que la majorité des actions du Canal de Suez, construit par eux, avait été acquise par le gouvernement anglais. En 1892, il s'est produit une bonne occasion de prendre revanche sur les Anglais, et bien qu'il soit impossible de reprendre l'Égypte, ils auraient impérativement voulu augmenter leur ascendant. La Russie, en tous cas, n'avait pas trop d'intérêt en Égypte, et le Canal n'était pas non plus un territoire stratégiquement important pour elle. Le fait qu'elle s'ait mélangé à cette

²² <http://www.golan.org.il/article1.html>

²³ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 21 mars 1892, No. 9, C. Heidler à Kálnoky, confidentiel

affaire, s'explique par le pacte dit consultatif – et un an après l'alliance militaire – qui a été signé en 1891 par la France et le tsar, craignant l'isolement.²⁴

Pour exercer une pression sur la Grande Bretagne, en mars 1892, la France et la Russie ont effectué un exercice de flotte commun près des côtes d'Égypte, et Dordolot des Essart a reçu le sultan.²⁵ Pourtant, le danger n'a pas attiré le recul espéré des politiciens anglais, mais leur violence, et – signalant qu'ils n'acceptent aucun empiètement sur leurs intérêts – l'Angleterre a décrété la mobilisation d'une flotte plus grande et plus nombreuse que celle des Français – Russes. Les navires anglaises ont même visité Alexandrie, puis, dans des unités moins grandes, elles ont quitté les bas-fonds du port, or elles sont restées près d'Égypte. Prétendument, ils ont aussi envisagé de mobiliser quelques milliers de matelots et de marins à Alexandrie, pour pouvoir « recevoir » le délégué du sultan, et l'accompagner, d'une façon adéquate, à la gare (jusqu'au train du Caire). L'Angleterre a voulu ainsi signaler au sultan, que dès que le délégué apportant le firman arrive en Égypte, il entre sous la puissance anglaise. En guise de réponse, la délégation turque en Égypte a affirmé, que le délégué de la Sublime Porte ne viendrait en aucun cas, jusqu'à ce que la dernière navire anglaise ait quitté le port. Ensuite ils ont confirmé, d'une manière plus conciliante, que « *l'honneur des Anglais envers le sultan, pour eux, n'est pas un geste politique, et politiquement il est plus favorable si la partie anglaise se replie complètement pendant la présence du porteur du firman, et cela aurait des influences positives à l'humeur du sultan ; une telle influence qui aurait des effets favorable à la négociation de la question des frontières.* »²⁶

Le pacha Ahmed Ayyub, délégué du sultan est arrivé à Alexandrie à bord du yacht Izzedin le 4 avril 1892, reçu par la flotte anglaise retournée entre-temps. Ensuite, il est parti directement pour le Caire, où il a rencontré le khédivé. Cependant, Sir Evelyn Baring a mis tout le monde au courant que malgré que les Anglais ont effectué toutes préparations nécessaires chez le khédivé et le gouvernement égyptien pour l'investiture, ils attendent encore la déclaration écrite de la Sublime Porte sur le fait que le territoire bordé des frontières de 1841 (c'est-à-dire le territoire entre el-Arish – Suey et el-Arish – Akaba, le péninsule de Shina) reste durablement sous l'administration égyptienne. L'attente anglaise a été légitime, car le firman n'a toujours pas contenu cette remarque. L'investiture du jeune khédivé tardait encore, puisqu'il était impossible de la forcer malgré la police, l'armée et l'administration sous l'autorité anglaise.²⁷

La situation est devenue alors de plus en plus tendue, puisque aucun des deux pouvoirs dominants – l'Empire Ottomane et la Grande Bretagne – n'a pas été prêt aux compromis, tandis que la France, a toujours téléguidé la discorde entre eux, en faisant attention à ne pas les aider d'une façon concrète. Il s'est avéré que le pacha Ayyub n'a pas reçu

²⁴ István Diószegi: *A Ferenc József-i kor nagyhatalmi politikája*, Bp. 1987, pp. 75-77, et. A. J. P. Taylor : *Harc a hatalomért. Európa 1848-1918*, Bp. 2000, pp. 410-411

²⁵ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 28 mars 1892, No. 11. B. Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

²⁶ id.

²⁷ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 3 avril 1892, No. 14, Télégramme de Heidler à Kálnoky, et HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 4 avril 1892, No. 12, B Heidler à Kálnoky, confidentiel

d'autorisation de négocier sur les frontières, et a déclaré de nouveau, qu'il trouvait que le firman de 1841 suffisant pour régler les problèmes des frontières. En guise de réponse, Lord Salisbury a pris la partie de Sir Evelin, et a souligné que l'investiture ne pourrait pas être possible sans la garantie écrite des frontières. Tout cela signifiait que le sultan, d'une manière paradoxale, grâce aux démarches françaises, avait acquiert la colère de son défenseur, et il a été fort difficile de se retirer de cette situation sans une perte de prestige. Cela a aussi été confirmé par le consul Heidler, quand il a informé le ministre commun des affaires étrangères sur le fait que « *le marquis de Reverseaux [consul français] et Monsieur Koyander [le consul russe] ont donné leurs conseils avec le pacha Moukhtar chez le pacha Ayyub, le soir de son arrivée, pendant des heures, jusqu'à nuit.* » Ensuite, sur la question de leur comportement contradictoire, il remarque : « *Bien que mes collègues français et russes n'ait rien à dire contre le fait que le péninsule de Shina reste sous l'autorité égyptienne semble être inévitable, ils ont aujourd'hui clarifier chez le khédive que le refus du firman [! – K. K.] pourrait attirer que le sultan demande sa démission.* »²⁸

La situation du jeune qui avait à peine 18 ans, est devenue très difficile, puisque c'est hors de sa volonté que son investiture a été rendue un moyen de la politique des grandes puissances, et bien qu'il n'ait pas voulu rompre avec son seigneur légal, afin de pouvoir garder sa puissance, il a été obligé d'accepter la tutelle anglaise. Pour stabiliser sa situation, il a cherché un autre protecteur, et a demandé le consul austro-hongrois à soutenir son gouvernement selon l'opinion anglaise – égyptienne. Heidler, qui auparavant s'était déjà mis d'accord avec la délégué général Sir Evelin Baring a conseillé de « *ne pas prendre cette affaire à cœur, et de se tenir, en respectant les formules de la cour, à son opinion. Je lui ai expliqué que malgré son seigneur [...] le gouvernement égyptien n'a aucune responsabilité à prendre dans l'évolution des telles affaires.* » Après la visite du consul hongrois, le khédive a contacté le consul italien et allemand.²⁹

Sur la question de la politique extérieure austro-hongrois, il a dû agir d'une façon très prudente, car l'Empire n'avait pas d'intérêt en Egypte qui aurait supposé une éventuelle intervention active. Cependant, dans les années 1890, grâce aux alliances établies, la sympathie envers les Anglais a été dominante. A cause de l'approche ouverte de la France et de la Russie, les puissances de la Triple Alliance ne se sont pas senties à l'aise, et ils ont tous cherché – certes, pour des raisons différentes – l'amitié et le soutien de l'Angleterre.³⁰

Cependant le consul Károly Egreggyi Heidler a maintenu une très bonne relation avec le délégué général britannique, et – peut-être trop vite – il a anticipé l'appui de l'Autriche-Hongrie. Bien que, au début du mois de février, la ministère des affaires étrangères ait conseillé à Heidler de rester loin et de ne pas se mêler à l'affaire – et il avait respecté ce principe et n'avait pas pris en considération les approches pareilles –, début d'avril, il a déjà conseillé à Abbas – sans l'autorisation du ministre des affaires étrangères – de

²⁸ et HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 6 avril 1892, No. 13, Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

²⁹ id.

³⁰ En détail voir : Taylor : pp. 403-413

résister à toutes initiatives turques dans la question du statut international du Canal du Suez, puisque cela peut éveiller l'intérêt des grandes puissances. Ensuite, il argumente ainsi au ministre des affaires étrangères Kálnoky : « *je crois que nous avons de moins en moins de possibilité de nous abstraire [de la demande du khédive], car Sir Evelyn m'a confidentiellement avoué que, pour l'Angleterre, il serait plus difficile de régler la question sous un aspect international, puisque dans ce cas, il faudrait aussi faire intervenir la France et la Russie ; il accepterait avec plaisir le soutien de la Triple Alliance.* »³¹ D'abord, la ministère commune des affaires étrangères a envisagé la prise de position des Anglais d'une manière assez calme, mais quand il a demandé ses supérieurs à donner l'ordre au délégué austro-hongrois de Constantinople de soutenir les Anglais, Kálnoky a répondu : « *Ne vous y mêlé pas, nous n'avons pas d'intérêts en Egypte, c'est cela que vous devez prendre en considération quand vous entretenez avec le khédive.* »³²

Finalement, la situation s'est subitement résolue à la fin du mois d'avril, car, dans un télégramme, le grand vizir a chargé le khédive de reprendre l'administration de la péninsule de Shina. Sur ce point, la date de la remise du firman d'investiture a été fixée pour le 14 avril. La diplomatie anglaise a signalé l'importance de recevoir – jusqu'à cette date, si possible – une déclaration écrite du même sens que le télégramme du grand vizir. Par contre, la Sublime Porte, afin de redorer son blason, voulait que quelqu'un prenne la responsabilité. Ce fut le gouvernement égyptien, quand le pacha Moukhtar a demandé Mustapha Fehmi à donner sa démission. De cette occasion, le consul français et russe ont reproché à Abbas que malgré que ce soit lui le responsable de la perte de prestige du sultan, le rôle de la victime a été pris par le gouvernement. Mais Lord Cromer n'a toujours pas cédé à la Sublime Porte, et a convaincu le khédive de protester directement chez le sultan, en disant que c'était la violation de la souveraineté de l'Egypte.³³ La flotte anglaise s'est retirée, et dans la mesure du possible, a voulu éviter de réapparaître. La flotte française, afin de ne pas croiser son rival anglais sur la Méditerranée, s'est retirée à Port Saïd. Toutefois, le corps officier français voulait impérativement être présent à l'investiture, signalant ainsi, que c'était bien eux qui avaient aidé à résoudre les difficultés concernant le firman.³⁴ C'est cela que les journaux français en Egypte ont aussi souligné, accentuant le fait que ce soit uniquement les Anglais et les Français qui ont sauvé le khédive de la situation pénible.

L'investiture d'Abbas Hilmi II et l'énoncé du firman et du contrat sur le péninsule de Shina ont eu lieu au Caire, dans le palais Abdin, à la date fixée auparavant. Le pacha Ayyub n'a participé qu'à l'énoncé du firman, et il est parti avant l'énoncé du contrat, signalant qu'il n'était pas d'accord avec la contenu. Cependant, le pacha Moukhtar a

³¹ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 6 avril 1892, No. 13, Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

³² HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 11 avril 1892, No. 19, Télégramme de Heidler à Kálnoky, secret, et HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, No. 19 Pr. 13/IV 92, Kálnoky à Heidler

³³ et HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 11 avril 1892, No. 15, Heidler à Kálnoky, secret

³⁴ HHStA PA XXXI 12 Ägypten, Kairo, le 11 avril 1892, No. 14, Heidler à Kálnoky, strictement confidentiel

affirmé que son opinion concernant la démission du gouvernement n'était qu'un avis personnel, qu'il l'a traitée comme un conseil, et non pas comme un ordre.

Après la cérémonie, le délégué du sultan s'est vite précipité à la gare, pour pouvoir rentrer le plus tôt possible, mais en arrivant, un télégramme l'attendait déjà. Après l'avoir lu, il s'est retourné et a rendu visite au khédivé. En lui faisant les compliments paternels du sultan, il a réprouvé les démarches du pacha Moukhtar, et a souligné leur plaisir de voir l'avènement du jeune khédivé au trône.

Il est à noter alors, qu'après avoir reconnu qu'il ne pouvait réaliser aucun résultat concret dans les affaires d'Egypte, afin de « sauver les meubles », le sultan s'est replié dans toutes les questions, et a choisi la coopération, au lieu de l'hostilité.